

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 3 Mai 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

Mandataires : D. SCHAUSS, F. PRESSE

Subvention pour le développement du Festival de Caves en Suisse

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Coopération »	Montant prévu au BP 2018 : 60 000€ Montant de l'opération : 6 000€

Résumé :

Le Festival de Caves (théâtre) est né à Besançon il y a plus de dix ans et, depuis, se développe en Franche-Comté et dans toute la France. Le Grand Besançon quant à lui cherche à asseoir ses relations avec la Suisse par des coopérations de différentes natures. Le Festival de Caves, avec sa dynamique, apparaît comme un levier de coopération transfrontalière dans le domaine culturel. Il importe donc de soutenir son développement en Suisse. Concrètement, cela se traduit par des représentations en Suisse et des partenariats transfrontaliers. Une subvention de 6 000 € du Grand Besançon permettra de soutenir cette démarche spécifique de l'Association européenne du Festival de Caves pour ce volet coopération avec la Suisse.

I. Contexte et enjeux

Le Festival de Caves est né en 2005 au musée de la Résistance (Citadelle) à Besançon. Depuis, ce festival de théâtre n'a cessé de se diffuser dans de nouveaux lieux de représentation à travers la Franche-Comté et à travers la France, y compris dans les plus grandes villes (Paris, Lyon, Bordeaux, Strasbourg,...) et dans des communes rurales. Ces dernières années, au regard de sa particularité, il a rencontré un véritable succès médiatique qui fait apparaître son berceau territorial (Besançon et son pourtour en cœur de Franche-Comté) comme un lieu de production culturelle innovant.

Dans la région Bourgogne Franche-Comté environnée de pôles territoriaux puissants (Île-de-France, Rhône-Alpes, Alsace...), le Grand Besançon a tout intérêt à mettre en avant sa capacité à nouer des relations avec la Suisse et, plus encore, ce qui l'unit d'ores et déjà à la Suisse. La carte culturelle participe pleinement de cette volonté et de cette dynamique transfrontalière.

Eu égard à ces enjeux, le Grand Besançon a noué depuis plusieurs années des discussions avec les responsables de l'Association européenne du Festival de Caves pour renforcer l'implantation du festival en Suisse et ainsi renforcer le sentiment d'appartenir à un espace culturel commun, transfrontalier. Pour cette 13^e édition, une demande de subvention de 6 000 € a été adressée par l'association mentionnant les points d'ancrage en Suisse.

Le budget prévisionnel 2018 de l'association s'élève à 200 400 €, dont 43 100 € de recettes de billetterie et de vente de spectacles, et 157 300 € de subventions et autres produits (bénévolat). Le Pôle Métropolitain Centre-Franche-Comté attribue une subvention de 1 500 € au festival, la Ville de Besançon apporte pour sa part un soutien à hauteur de 11 000 €. Le Grand Besançon le soutient pour sa partie française à hauteur de 9 000 € pour 2018 au titre du fonds d'aide aux manifestations culturelles.

II. Soutien au développement du festival en Suisse

Les responsables du Festival de Caves ont mené des démarches actives pour réussir cet ancrage de l'événement en Suisse, en dépit de difficultés spécifiques liées à ce caractère transfrontalier.

Dès 2016, des représentations ont eu lieu côté suisse à Yverne et à Neuchâtel, puis, en 2017, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

Ceci permet de compter sur des perspectives de développement et de maillage dans une logique de rayonnement du festival bisontin en Suisse. Quatre représentations sont programmées en Suisse (deux à Neuchâtel, un à Colombier et à La Chaux-de-Fonds) en 2018 et trois représentations en co-production avec le théâtre Tumulte (Neuchâtel) seront données à Besançon. Les partenaires suisses prennent en charge les frais liés à l'accueil (logement des comédiens, communication...).

Ce développement franco-suisse du festival, avec les charges qu'il induit, répond parfaitement aux objectifs de coopération du Grand Besançon vers la Suisse. Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention du Festival de Caves et de lui allouer un montant de 6 000 € au titre de ce volet transfrontalier.

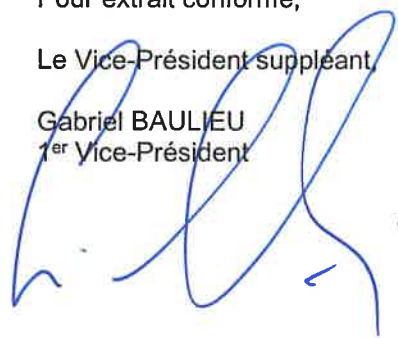
M. D. SCHAUSS(2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 MAI 2018

Contrôle de légalité

